

Prime à l'achat d'un vélo classique ou électrique

En 2023, dans une démarche de préservation énergétique, l'État français a revu le montant de sa prime à la conversion. En effet, si vous achetez un vélo classique ou électrique et que vous remplissez les conditions, bénéficier d'une aide financière :

- Les critères d'éligibilité ont été rehaussés, à partir du 1er janvier 2023 dans le but de couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu fiscal de référence par part inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022).
- Pour les citoyens résidant en France et présentant des ressources inférieures à 14 089 euros, ou encore en situation de handicap, vous pouvez prétendre à cette aide.

Toutes les aides en fonction du vélo acheté sont disponibles sur cette [page](#). Pour obtenir cette aide, vous devez déposer votre demande sur le site

<https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/> dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo.

Prime à la conversion et bonus écologique : les aides 2023

Les aides gouvernementales officielles, à savoir le bonus écologique et la prime à la conversion, visent à promouvoir le développement des véhicules électriques. En offrant un soutien financier important, ces mesures font partie des initiatives destinées à lutter contre les changements climatiques. Le montant maximal du bonus écologique accordé à un acheteur est de 7 000 € pour une voiture et de 8 000 € pour un camion. Afin de connaître le montant exact auquel vous pouvez prétendre, il convient de se renseigner sur différents facteurs tels que les taxes applicables, le prix d'achat du véhicule peu polluant et votre statut, particulier ou professionnel. Vous trouverez toutes les réponses aux questions les plus posées et le détail de la démarche sur le site officiel du gouvernement : <https://www.primealaconversion.gouv.fr/>

Les garagistes automobiles de votre département jouent un rôle essentiel dans le processus d'achat en offrant leur assistance pour sélectionner un véhicule à faible impact environnemental. Vous pouvez consulter la liste de ces garages sur cette plateforme <<https://www.courroie-distribution.fr/>> afin de trouver celui qui vous convient le mieux, le plus proche de chez vous. De plus, ils peuvent vous guider tout au long des démarches administratives comme les demandes de carte grise, mais également la demande conjointe d'aide au titre de la prime à la conversion et du bonus écologique.

Par ailleurs, le contrôle technique est une étape indispensable pour garantir la sécurité des véhicules en vérifiant leur conformité à la réglementation et en limitant leur impact sur l'environnement. Cette procédure inclut l'évaluation de l'état des freins, le remplacement des amortisseurs avant (plus d'info <<https://www.vroomly.com/vehicules/flat/500/changement-des-amortisseurs-avant/>> pour Fiat 500), ainsi que la vérification du bon fonctionnement du système d'alimentation et de la batterie, entre autres aspects importants pour les véhicules électriques et hybrides. Les centres agréés sont responsables de la réalisation de ces contrôles techniques.